



MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DE L'ÉCONOMIE FORESTIÈRE ET DE
L'ENVIRONNEMENT

**Projet de Gestion des Écosystèmes Périphériques au Parc National de Nouabalé-
Ndoki**

Rapport Technique sur le thème de l'Éducation et de la Sensibilisation

pour

l'Organisation Internationale des Bois Tropicaux



ITTO

Rapport Technique

Intitulé du projet ou de l'avant-projet OIBT : Gestion et Préservation de la Biodiversité dans une Concession Forestière Adjacente à Une Zone de Protection Intégrale (Parc National de Nouabalé Ndoki) Nord Congo (Phase II)

Auteur : Jean-Claude Metsampito, chef de volet éducation

Numéro du projet : PD 310/04 Rev. 2 (F)

Gouvernement hôte : République du Congo

Agence d'Exécution : Wildlife Conservation Society

Coordonateur: Jean Claude DENGUI

Date de lancement du Projet : Juillet 2007

Durée du projet : 44 mois

1. Introduction

(i) Les aires protégées sont au cœur de la politique du Congo pour assurer la protection à long terme des ressources naturelles et de la biodiversité. Le Parc National de Nouabalé-Ndoki (PNNN) représente une des dernières aires protégées "vierges" en Afrique centrale et par conséquent est un sanctuaire pour de nombreuses populations animales et de plantes comme sérieusement menacées ou vulnérables selon la liste rouge de l'IUCN. Or, l'intensification de l'activité forestière dans le nord du Congo vers la fin des années 1990 et le début des années 2000 a ouvert le parc à de nouvelles menaces. Il est primordial que la gestion des concessions périphériques se fasse de façon à protéger ces ressources génétiques.

Alors que les pays pauvres doivent compter sur l'exploitation forestière comme une source de revenus pour construire leurs économies, la possibilité de créer des aires protégées disparaît. Il faut donc étendre les efforts de conservation au-delà des aires protégées pour inclure des endroits où les considérations économiques l'emportent. Ainsi, les forêts de production bien gérées pourraient offrir d'importantes possibilités d'accroître la portée des activités de conservation des forêts au Congo.

(ii) Le Projet de Gestion des Ecosystèmes Périphériques au Parc a été créé pour atténuer l'impact non-obligatoire de l'exploitation forestière dans les concessions forestières autour du Parc National de Nouabalé-Ndoki. Les trois organismes partenaires - le ministère congolais de l'Economie Forestière (MEF), la compagnie forestière Congolaise Industrielle des Bois (CIB), et Wildlife Conservation Society (WCS) - ont fusionné leurs possibilités financières, matérielles et leurs ressources humaines pour former un projet indépendant (1) pour protéger le Parc National de Nouabalé-Ndoki contre la pression de la chasse, (2) gérer la faune dans les concessions forestières de la CIB, et (3) atténuer les effets potentiellement négatifs de l'exploitation forestière sur les moyens de subsistance des populations locales (PROGEPP 1999, 2008). Avec l'objectif de protéger des espèces fauniques et la biodiversité, ces partenaires se détachèrent des approches traditionnelles de gestion forestière qui portait uniquement sur la production de bois.

Le dévouement de PROGEPP dans cette vision est né non seulement hors de la vision de son fondateur, mais aussi des partenaires désireux de travailler ensemble sur le terrain et de trouver des compromis pour le plus grand bien.

L'application des lois sur la faune et les aires protégées est, toutefois, en contradiction avec les traditions culturelles des populations autochtones vivant dans les concessions. La chasse aux éléphants, par exemple, était traditionnellement un "droit de passage", une source de revenus et source de protéines favorisée. Avant la création de PROGEPP, les collectivités rurales étaient principalement ignorantes des lois sur la faune. La sensibilisation sur les législations a constitué une étape importante dans le processus de renforcement de l'appui à la conservation et le respect des lois sur la faune

(iii) Lors de la conception du projet, les utilisateurs locaux (à la fois autochtones et immigrants) jouissaient des avantages financiers à court terme d'une chasse excessive, mais pas un déclin des espèces assez grave pour modifier leur perception que la faune est une ressource illimitée. Ils n'avaient donc pas de motivation pour servir comme constructeurs de circonscription pour la conservation de la faune. C'est ainsi que parmi les produits permettant d'atteindre l'objectif spécifique du Projet, le produit 1.4 prévoyait la mise en place et le suivi d'un programme d'éducation et sensibilisation des communautés locales. En effet, des activités ont été programmées dans le seul but d'atteindre les objectifs visés ; entre autre :

- ✓ Activité 1.5.1 Poursuite de la campagne de sensibilisation développée sous la Phase I par des réunions avec les groupes de partenaires, les autochtones, et les travailleurs de la CIB pour augmenter la compréhension de la raison d'être de la gestion de la faune sauvage et du plan d'utilisation des terroirs ;
- ✓ Activité 1.5.2 Formalisation d'un mécanisme de consultation sur les systèmes de gestion basé sur le plan de zonage pour la gestion de la faune sauvage dans les concessions CIB ;
- ✓ Activité 1.5.3 Conception d'un programme de sensibilisation et d'éducation environnementale notamment pour les semi-nomades de forêts ;
- ✓ Activité 1.5.4 Poursuite de l'éducation à la conservation à travers la formation des éducateurs et des enseignants des écoles primaires et secondaires de la région, des présentations et des vidéos illustratives dans les villages, et les programmes d'émissions sur la chaîne de télévision de la CIB.

Par ailleurs, en vue de s'assurer sur l'effectivité dans la mise en œuvre des activités programmées, les indicateurs ci-après ont été identifiés : Au moins 50% des écoles dans les concessions finissent le module éducation environnemental (9 semaines de cours), avec une augmentation en moyenne de 25% des notes des résultats des tests donnés avant et après les modules. Toutes les communautés des concessions CIB sont visitées au moins 3 fois par an par les équipes d'éducation de PROGEPP.

2. Méthode appliquée

(i) On ne saura résoudre avec efficacité les problèmes de gestion durable et/ou de la conservation de la biodiversité si l'on n'identifie au préalable les menaces (directes et indirectes) qui pèsent sur la biodiversité.

A cet effet, un modèle conceptuel a été élaboré dans la perspective de savoir sur quel angle agir pour évidemment diligenter cette question. Ainsi en s'appuyant sur ce modèle, l'équipe d'éducation a procédé par l'identification des problèmes environnementaux saillants dans notre zone d'action en épinglant les causes profondes de ceux-ci.

Conscient de la logique selon laquelle les menaces directes ont pour cause (origine) les menaces indirectes, les éducateurs se sont attelés à mettre en place une stratégie d'éducation et sensibilisation susceptible de fournir des connaissances, des comportements et des compétences nécessaires pour solutionner ces menaces qui pèsent sur la biodiversité.

Après avoir répertorié les différents problèmes environnementaux, l'équipe a ensuite identifié les différents publics cibles pour une intervention bien ciblée. Pour ce faire, les public-cibles suivants ont été identifiés :

Le public - cible primaire : se compose des personnes dont on veut modifier les conduites, le comportement : élèves, pères et mères de familles, etc.

Le public - cible secondaire : se compose des personnes qui vont passer les messages au public - cible primaire : instituteurs, animateurs d'associations, journalistes, vulgarisateurs,...

Le public - cible tertiaire : se compose des personnes qui peuvent faciliter le processus de communication et le processus de changement de comportement : les responsables Politico - administratifs, mais aussi l'entourage familial.

Pour être efficace, nous avons prévu des activités à tous ces niveaux.

Après avoir identifié les problématiques environnementales précises, le public-cible, les partenaires et les objectifs du projet pédagogique, l'équipe a conçu les activités environnementales à mener et établir, à cet effet, un planning d'activités.

L'équipe doit disposer d'outils pédagogiques qui appuieront la mise en place d'activités environnementales. La conception d'une animation environnementale et la création d'un outil, sont deux démarches parfaitement supplémentaires. On appelle outil, tout objet, document, lieu ou structure qui servira à la préparation et à l'animation d'activités environnementales.

Les animateurs ont utilisé des outils déjà existants mais ils ont aussi créé leurs propres outils. Ils ont à cet effet consulté des sites internet, des ouvrages et ce sont inspirés d'expériences déjà menées ailleurs.

Pour communiquer avec les adultes, les éducateurs se sont appuyés sur les canaux de communication suivants :

Les canaux de communication en face-à-face (face-à-face interpersonnel « l'animateur face à un partenaire » et le face-à-face en groupe « l'animateur en discussion avec un groupe de personnes »).

En revanche, l'animation en groupe comporte aujourd'hui de nombreux chapitres, relatifs aux méthodes, en particulier celles qui assurent la participation, et aux supports de communication, visuels ou audio-visuels. L'utilisation de supports particuliers a conduit au développement de méthodes de formation originales : diapo-langage, à l'animation-vidéo, théâtre-forum.

Les médias de masse qui présentent cette particularité qu'ils n'installent pas un contact direct entre les communicateurs et partenaires. Au contraire, l'interaction est médiatisée par le son, l'image (éventuellement en mouvement), l'écrit ou une combinaison de ces éléments.

(ii) Le programme d'éducation a développé une série d'activités dans les écoles et les clubs des amis de la nature consacrés à parrainer une forte éthique de conservation parmi les enfants résidant dans les concessions de la CIB. Le Projet a lancé ce programme dans deux écoles pilotes, et il s'était rapidement répandu à vingt-sept écoles. Dans ses premières phases, les éducateurs ont régulièrement fréquenté les cours pour engager les élèves dans des activités liées à l'écologie des forêts et la faune. Plus tard ils ont commencé à enseigner les matières contenues dans le livre, "**Les Espèces en Danger du Congo**", écrit par WCS en collaboration avec les enseignants locaux pour encourager l'intérêt dans le comportement et l'écologie des espèces menacées d'extinction.

Comme le programme de l'école a avancé, un accent était mis sur la participation des instituteurs dans le programme. Le rôle des éducateurs a changé de celui de la formation des enseignants, de l'organisation et de la fourniture du matériel didactique (par exemple, affiches, papier peint, et Crayons), et l'encouragement des enseignants à poursuivre de façon indépendante de la présence d'éducateurs du Projet. Pour rendre les cours d'éducation à l'environnement plus intéressants pour les étudiants, les marionnettes, les affiches et les autres supports pédagogiques ont été utilisés.

En plus du programme dans les écoles locales, les éducateurs ont accueilli un club des amis de la nature hebdomadaire (Club Ebobo) pour les enfants de 5-12 ans. La participation a en moyenne atteint les 45 enfants par semaine. Le club explore des thèmes qui améliorent l'intérêt et la sensibilisation des membres du club pour les animaux locaux et leur importance écologique, l'érosion, l'ensablement, le cycle de l'eau, la géographie et l'habitat.

La sensibilisation a pour groupe cible les adultes et adolescents, hommes et femmes, bantous et semi nomades confondus. Les activités menées sur le terrain étaient donc proportionnelles aux outils de sensibilisations mis en œuvre.

Les films ont été élaborés en collaboration avec International Conservation and Education Fund (INCEF), Les films comprenaient plusieurs thèmes différents de conservation, tels que l'écologie des éléphants et des gorilles, le rôle des écogardes, les conflits hommes-éléphants, la chasse durable, et le virus Ebola. Après le succès des films, les DVD ont été remis à la chaîne de télévision de la CIB en vue d'atteindre un public plus large.

Des émissions radio et télévision hebdomadaires sont présentées pour diffuser des messages à des groupes importants de personnes. Parce que ces supports sont basés dans des villages d'exploitation de la CIB, le public est constitué essentiellement des travailleurs de la CIB et des résidents des villages, mais ils sont efficaces pour rappeler aux travailleurs de la CIB la réglementation de l'entreprise sur la chasse et le transport. Au fil des ans, cependant, les éducateurs ont continuellement œuvré en faveur de l'adoption des innovantes façons de sensibilisation sur les questions de conservation au sein des communautés locales, en mettant l'accent sur l'accroissement de la participation active des villageois dans ces activités.

Afin de pallier aux insuffisances relatives à la connaissance de la réglementation en matière d'exploitation de la faune sauvage au Congo, un syllabus regroupant tous les textes réglementaires les plus importants en matière de protection de la nature, gestion des ressources renouvelables, ainsi que ceux relatifs au statut des aires protégées a été conçu. En effet, la participation effective des populations dans la marche vers la conservation, passe par la connaissance et l'application de la législation en la matière au niveau nationale. Cet important document a été relié et dupliqué en plusieurs exemplaires dans le seul but de fournir aux collectivités locales, une base documentaire légale pour s'informer et avoir désormais, les outils pour traiter des questions de conservation.

A travers l'utilisation de ces outils, les animateurs ont fait passer des messages courts, clairs et concis afin qu'ils soient facilement compréhensibles par le public auquel ils s'adressent.

3. Présentation des données

(i) L'éducation et sensibilisation du grand public sur la nécessité de la conservation et/ou de la gestion durable des écosystèmes forestiers est un travail de longue haleine qui demande une grande constance dans le discours et la présence sur les sites. Ainsi, les "éco-éducateurs" de PROGEPP se sont chargés de mener des séances d'éducation et sensibilisation formelles dans toutes les implantations humaines des concessions CIB. Le programme d'éducation environnementale et de sensibilisation a facilité une meilleure compréhension des communautés locales sur l'importance de l'utilisation rationnelle et durable des ressources renouvelables dans leurs zones d'usage et le respect de l'application des lois sur la faune.

En tant qu'outil indispensable pour façonner les valeurs, les perspectives et la compréhension de la gestion saine de l'environnement au niveau des communautés locales, il a occupé une place primordiale dans la mise en œuvre du projet. Parce que les enfants d'aujourd'hui seront responsables des décisions sur les futurs modes d'utilisation des ressources, une série d'activités dans les écoles et les clubs nature servant à cautionner une forte éthique de conservation au sein de cette strate de la population.

Des manifestations populaires (théâtre, challenge, cinéma de campagne, etc.) ont été des moments propices pour cristalliser les connaissances, les compétences et comportements qui sont des vertus inéluctables pour la sauvegarde de la diversité biologique.

L'emploi des médias est un bon moyen propice pour diffuser une information à un large public. Les chaînes de télévision et de radio locales sont en effet peu nombreuses (02) et donc regardée et écoutées par un large public. Les tranches d'heures réservées dans le cadre des émissions « *conservons notre faune* » et « *Infos forêt* » ont permis à l'équipe d'éducation pendant cette période de tenter de convaincre et de changer des attitudes et comportement d'un large public, en leur apportant des informations sur les menaces qui pèsent sur les écosystèmes forestiers en général, particulièrement les espèces en voie de disparition. Les émissions réalisées, même si elles sont de qualité moyenne, présentent l'avantage d'être largement suivies.

Pour ce faire, sans nul doute les interventions ont eu des succès:

- La majeure partie des villageois (travailleurs CIB ou non) et des autorités locales ont non seulement accepté le programme, mais l'ont vivement encouragé.
- Un deuxième succès résulte de la forte mobilisation et participation des populations aux différentes activités mises en œuvre ;
- Avec les sondages et évaluations des adultes et enfants, nous avons pu démontrer un accroissement des connaissances considérable ;
- Le renforcement des capacités des enseignants et la distribution du matériel didactique est une valeur ajoutée pour l'atteinte de nos objectifs ;
- Forte implication des enseignants.

(ii) les tableaux, graphiques et figure nécessaires aux explications.

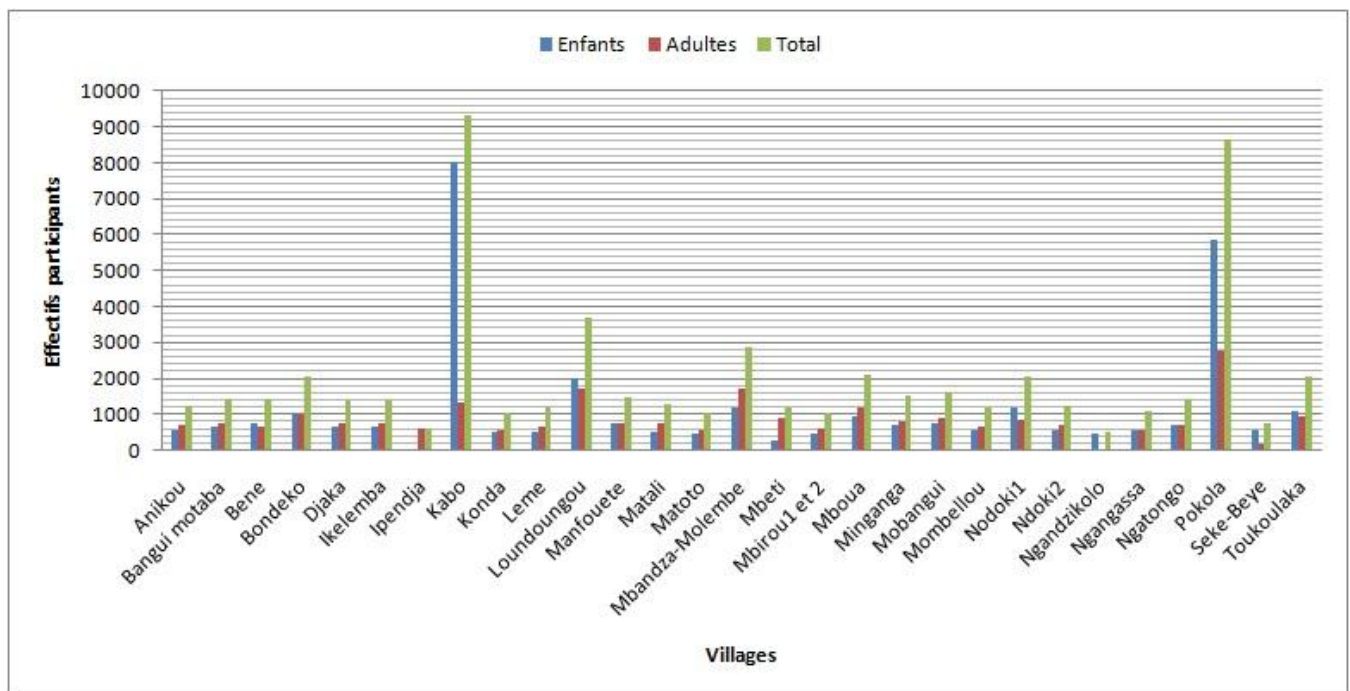


Figure 1 : Nombre de personnes imprégnées par le programme d'éducation et sensibilisation par village et par catégorie d'âge

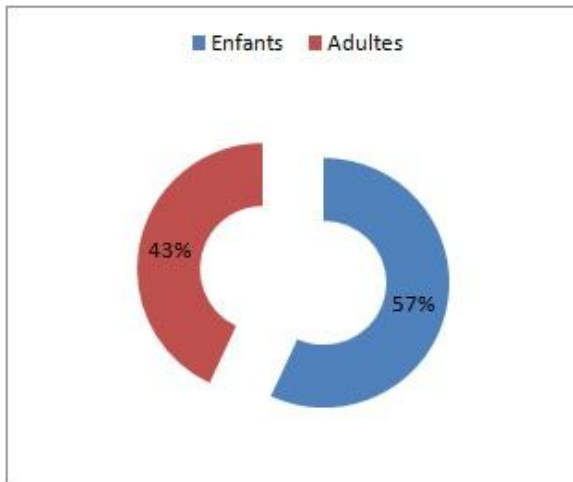


Figure 2 : Proportion des enfants et adultes impliqués dans les activités d'éducation et sensibilisation à l'environnement

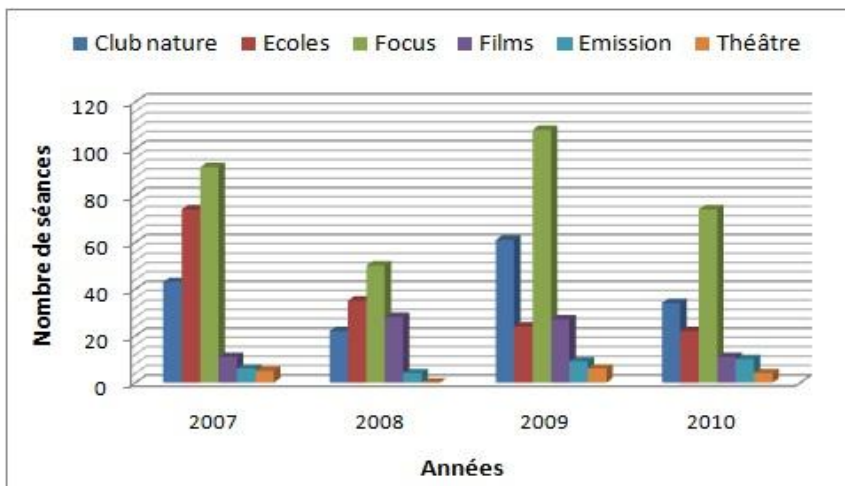


Figure 3: Variation du nombre des séances en fonction des outils

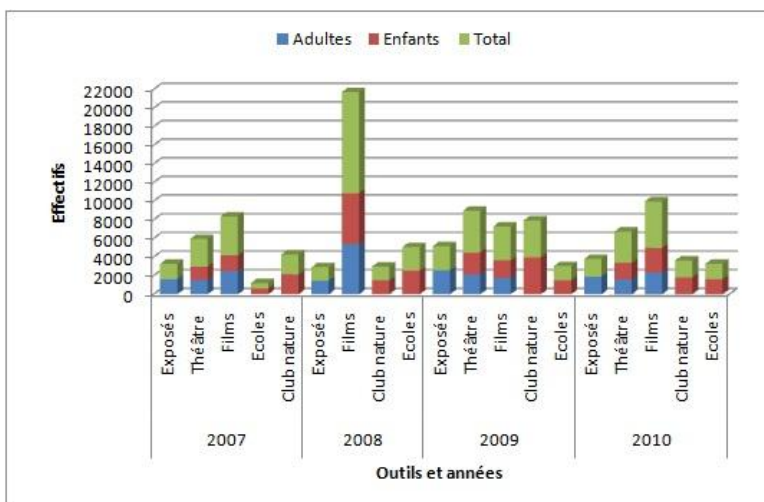


Figure 4: variation quantitative et qualitative des participants aux activités d'éducation en fonction des canaux de communication

4. Analyse et interprétation des données et résultats

(i) L'analyse des données faite sur le tableur « Excel » s'est focalisée sur le nombre de séance, le nombre de villages visités, la proportion des populations touchées et l'impact des outils et /ou canaux de communication utilisé pour véhiculer le message. Pour ce faire, après nettoyages et compilation des données, nous avons utilisé le « Pivot table » pour réaliser ces graphiques.

(ii) Les données collectées ont été compilées dans le but de faire une évaluation objective des interventions du programme de sensibilisation et éducation environnementale, de faire des analyses constructives, et de tirer des conclusions qui dépasseraient les simples impressions de l'équipe afin de nous orienter dans la continuité du programme.

L'histogramme de la figure 1 ci-dessous, permet d'avoir de façon plus précise, un aperçu de la participation des populations aux différentes activités, par village et par catégorie d'âge (enfants/adultes). Cette figure montre un total de 57818 participants (enfants et adultes) pour les vingt neuf villages visités. Avec le taux le plus faible à Ipendja 600 personnes et le taux le plus élevé à Pokola avec 8642 participants.

Aussi le diagramme de la figure 2 permet-il de repartir de façon plus lisible le taux de participation par génération (enfants/adultes). Ainsi sur 57818 individus, on peut affirmer sans risque de se tromper que 57% sont des enfants et 43% sont des adultes. Soit plus de la moitié des populations impliquées, à moins de 17 ans (32937 individus). C'est une information non négligeable dans la mesure où ces jeunes constituent le futur de ces milieux sensibles. Aussi leur implication aux activités d'Information, d'éducation et de communication laisse entrevoir des lendemains positifs. Par conséquent on peut admettre tout de même que les deux couches se sont réellement impliquées dans les activités menées et que désormais dans la périphérie sud-est du parc national Nouabalé-Ndoki, une proportion importante des communautés (adultes et enfants) ne sont plus ignorants des principes et des biens fondés de la conservation de la nature.

Dans cette dynamique, il convient de déceler l'impacte des différents outils proposé sur chacune des catégories identifiées. C'est l'information que révèle l'histogramme de la figure 4 ci-dessus. On peut déduire que comme prévu, le film et le théâtre ont été des canaux de convergence des différentes générations et a suscité le plus d'engouement chez les deux strates de la population (enfants et adultes). En effet, sur 57818 individus sensibilisés, 41% par les films, 19% au théâtre, 16% au club nature, 13% au exposés et 11% dans les écoles.

Dans tous les cas, chaque outil a réussi à concentrer la population cible visée et à éclairer des populations sur les questions de conservation et de gestion durable de la diversité biologique ; notamment les enfants dans leur perception actuelle du concept de conservation (qui fera leur comportement future) et les adultes dans la pratique quotidienne de leurs activités.

(iii) A la lumière de ces résultats, le programme de sensibilisation et d'éducation environnementale a réussi à engager les membres de la communauté dans les discussions de la conservation. Les enquêtes et les questionnaires administrés avant et après les réunions avec les adultes et les classes d'éducation environnementale avec les enfants ont démontré que les gens sont repartis avec une meilleure connaissance des espèces menacées, les lois sur la chasse, et les principes de conservation - du moins dans le court terme. Peut-être plus important encore, les attitudes ont changé au fil du temps. L'impact à long terme de la sensibilisation pourrait être déterminé par sondage auprès d'un échantillon aléatoire de personnes sur les questions de conservation. Cela devrait être une priorité dans le développement de la stratégie future.

Cependant, malgré le succès des activités du programme de sensibilisation et d'éducation environnementale, quelques défis restent à relever notamment ceux relatifs à l'insuffisance des outils didactiques et de l'équipe en charge de la mise en œuvre de ce programme.

5. Conclusions

(i) Tout le monde s'accorde aujourd'hui à dire que l'éducation environnementale reste le pilier principal de la conservation des forêts du Bassin du Congo. C'est dans cette optique que le projet a accordé au programme de sensibilisation et d'éducation environnementale une place primordiale en tant qu'outil indispensable pour le changement d'attitudes et comportements. Il s'agit en effet de donner aux jeunes et aussi aux adultes en un mot à tous, les moyens d'acquérir les connaissances, les valeurs, les attitudes et les compétences nécessaires pour protéger et améliorer l'environnement ; car nous sommes concernés par le bateau « PLANETE TERRE ».

Cependant, les jeunes sont la principale cible dans la mesure où ils sont des décideurs de demain dans l'espoir qu'ils feront mieux que ceux d'aujourd'hui. Le programme de sensibilisation et d'éducation environnementale dans la zone périphérique au Parc National Nouabalé-Ndoki notamment dans les concessions CIB s'est efforcé d'apporter aux populations cette formation utile. Ce programme a permis d'amener la problématique de l'environnement dans les préoccupations quotidiennes des habitants des concessions forestières concédées à la CIB.

Le programme d'éducation et de sensibilisation communautaire a facilité une meilleure compréhension des communautés locales sur l'importance de l'utilisation appropriées des ressources de l'environnement dans leurs zones d'usage et le respect de l'application des lois sur la faune et leur habitat. Les activités sont de portée générale et emploient de nombreux débouchés, y compris les focus dans les villages, les groupes de théâtre, les émissions de radio et de télévision, les campagnes d'affichage, les visites d'écoles, et les clubs de la nature en dehors des activités menées en milieux scolaires. Ces activités sont axées sur l'accroissement de la compréhension des principes de conservation les plus complexes tels que les stratégies de gestion durable de la faune afin de garantir la viande de brousse pour les générations présentes et futures, et le rôle des forêts tropicales pour les services de l'écosystème mondial (cycle de l'eau, la régulation du climat, etc.).

Les établissements scolaires, particulièrement ceux du secteur public, plébiscitent largement les interventions dans leurs écoles. Elles leur apportent en effet l'occasion d'aborder le thème de la protection de l'environnement par un biais pédagogique. Coupler des activités d'animation dans les écoles avec des excursions extrascolaires semble être une bonne association puisqu'elle permet aux élèves de voir en pratique ce qui leur a été expliqué en théorie.

Les interventions du grand public quant à elles sont l'occasion de vulgariser ces sujets peu connus encore en République du Congo. L'adhésion du public semble confirmer que ces procédés répondent à un besoin de la population congolaise de mieux connaître son environnement.

6. Recommandations

- (i)
- ✓ Face à l'ampleur des problèmes environnementaux, il semble important de poursuivre ces efforts et de diversifier les supports d'information ;

- ✓ Le fait de travailler avec les classes très hétérogènes quant à l'âge (entre 6 et 18 ans) et quant au niveau de compréhension (déjà alphabétisés ou non) augmente d'autant plus le besoin en matériel adapté aux élèves. Pour ce, il est impérieux de mettre à la disposition des animateurs des figurines qui permettent des utilisations multiples qui impliquent davantage les enfants en leur offrant des thématiques super illustrées ;
- ✓ Etant donné que les programmes d'éducation au respect de l'environnement sont souvent développés par les étrangers, il est très important d'avoir des partenaires locaux pour permettre à ceux-ci de prendre le relai des éducateurs dans leurs zones respectives ; vue l'importance de l'étendue (1.300 000 ha) à couvrir par deux éco éducateurs ;
- ✓ Pour assurer un renforcement des capacités locales, l'appui aux organes de cogestion sur place comme les comités villageois de gestion des ressources naturelles est extrêmement important afin d'assurer le développement de l'éducation au respect de l'environnement et surtout l'implication de toutes les parties prenantes.

(ii)

- ✓ Pour un bon suivi et évaluation du programme de sensibilisation et d'éducation environnementale, mettre en place des instruments adéquats d'évaluation des attitudes et comportements afin de mesurer l'impact réel du programme de sensibilisation et d'éducation environnementale dans le cadre du constat de changement d'attitudes et comportements ;
- ✓ Il est nécessaire de proposer l'intégration des programmes d'éducation environnementale dans le cursus de l'éducation nationale au Congo ;
- ✓ Renforcer les capacités des éducateurs dans les aspects où les failles sont constatées;
- ✓ Il est important de souligner tout de même qu'il est nécessaire de placer au même pied d'égalité, les instruments de communication/sensibilisation d'avec les instruments économiques et législatifs et que toute opération stratégique devrait les associer. Car la communication est particulièrement efficace quand elle est associée à des mesures visant à faire tomber des obstacles au changement.

7. Implications pratiques

(i) Avant la mise en œuvre du projet, les populations locales exploitaient la faune et les ressources forestières sans tenir compte de la législation nationale ou de la durabilité à long terme. Les employés de la compagnie forestière chassaient pendant et en dehors des heures de travail, en utilisant l'infrastructure de l'entreprise pour le braconnage commercial..

Le développement et la mise en œuvre du programme de sensibilisation et d'éducation environnementale a permis de fournir aux communautés locales des connaissances, des compétences et attitudes, gage inéluctables pour la sauvegarde des écosystèmes forestier sur les lois de la faune congolaise et la conservation a aidé à comprendre l'importance de la gestion de la faune et de l'application de la loi, en particulier dans le contexte d'une population humaine en pleine croissance.

Après de nombreuses années, et en partie à cause des campagnes de sensibilisation, l'application de la loi est devenue une partie de la vie dans les concessions de la CIB. L'acquisition des connaissances par les communautés est un gage inéluctable pour la participation des populations dans l'aménagement et la certification des forêts.

Personnel technique et scientifique ayant collaboré au rapport:

- Jean-Claude Metsampito, chef de volet éducation

Nom complet et adresse de l'institution : Wildlife Conservation Society en coopération avec Le Ministère du Développement Durable, de l'Economie Forestière et de l'Environnement

B.P. 14537

Satellite Phone: 00242057039057

Email: tomowcs@gmail.com

Lieu et date : Kabo, République du Congo, 31août 2011